

A Locminé, en Bretagne, une association musulmane veut développer l'islam... et obtenir une mosquée !

écrit par Christine Tasin | 4 décembre 2012



Tout allait pour le mieux, jusqu'à présent, dans cette petite commune du Morbihan, de 4200 habitants, qui, comme le reste de la Bretagne, s'était sentie un peu plus à l'abri que le restant de la France de l'islamisation de notre pays.

On aurait pu croire un moment que les Identitaires ont raison (si seulement !), eux qui prétendent qu'affirmer son identité locale/régionale serait un rempart contre la musulmanomanie, – pour user d'un euphémisme- qui envahit nos villes ; la Bretagne et le pays basque, derniers bastions résistants étaient nos espoirs, bien que le Languedoc Roussillon, avec tant de centre ville complètement islamisés nous aient prouvé que la solution identitaire régionale n'était pas suffisante.

Las ! La gangrène islamique progresse, sur tout le territoire. Et c'est bien d'une gangrène qu'il s'agit puisque, partout, nos boucheries sont remplacées par des commerces halal, nos charcuteries disparaissent, les rues sont emplies de femmes voilées, nos filles dévoilées sont de plus

en plus souvent insultées et agressées et nos enfants empêchés d'apprendre, en classe ce que fut notre passé et ce que fut la shoah, comme l'a parfaitement montré [le rapport](#) du Haut Conseil à l'Intégration, en 2011. Pour ne parler que de la face émergée de l'iceberg.

On ne peut donc pas se réjouir de voir progresser le nombre de musulmans dans une région, dans une ville, même si la majeure partie d'entre eux sont désireux de s'intégrer paisiblement à la société française, parce que, partout, la minorité agissante impose sa loi à tous, musulmans dits modérés et non musulmans.

On ne peut donc que s'inquiéter de la constitution d'associations musulmanes. De telles associations n'ont rien de commun avec les associations traditionnelles, celles de citoyens unis par leur amour du sport, de l'art ou de la randonnée, ou celles d'immigrés désireux de partager des souvenirs, des mets, une langue... lors de rencontres régulières. Rien à voir en effet avec une association réunissant des gens au nom de ce qu'ils appellent religion et qui est un système destiné à faire la promotion d'un système qui sépare les gens, par l'alimentation, par les vêtements, par le mode de vie selon le sexe, et qui fait des femmes d'éternelles mineures qui doivent obéissance à leur mari ou à leur frère.

Est-il pensable que l'on accepte la constitution de telles associations et, qui plus est, qu'on les reconnaisse, qu'elles demandent à être reçues par les autorités, et qu'elles se permettent de réclamer l'inacceptable ?

Car c'est bien ce dont il s'agit dans la constitution de l'association Acila (*Association culturelle islamique de Locminé et alentours*) dont les objectifs servent de cache-sexe à d'autres bien moins avouables que l'on trouve dans l'article qui leur est consacré par le journal *La gazette du centre Bretagne* du 30/11/2012. En effet, sous une demande qui

pourrait paraître légitime, « *avoir un lieu de culte* » on découvre qu'il ne s'agit pas d'une simple salle de prières, mais d'une mosquée censée permettre « *des activités cultuelles et culturelles* » ...



Une mosquée dans une ville de 4000 habitants majoritairement non musulmans ? Pour quoi faire ?

Le Président le dit clairement (ses paroles sont en italique):

– *pour programmer des cours de langue arabe.* Or on sait fort bien que, dans une association dite musulmane – et non pas arabe – les cours seront consacrés à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture du coran, y compris les versets les plus haineux et les plus contraires à nos lois, comme celui-ci ou celui-là

– *pour célébrer des offices religieux, pour promouvoir la connaissance de l'islam, pour agir pour le respect des droits de la communauté :* il n'est pas besoin de mosquée pour tout cela, contrairement au catholicisme qui requiert un lieu particulier. En effet, il n'y a pas de clergé, en islam, n'importe qui peut s'improviser imam, et il n'a nul besoin de lieu particulier pour officier, puisqu'il n'y a ni rite (seulement la prière) ni sacrifice, réel ou symbolique comme l'hostie de l'église catholique, puisque le sacrifice du mouton ne se fait pas dans la mosquée mais ailleurs, de préférence n'importe où, voire dans une baignoire, et surtout pas dans la mosquée, et la seule règle qui est celle de la prière peut se faire en privé, en famille, dans un appartement particulier ou, au pire dans une simple salle de prières. Quant à promouvoir la connaissance de l'islam, cela revient à dire qu'il faudrait non seulement accepter le prosélytisme musulman mais le favoriser afin de transformer peu à peu nos concitoyens en dhimmis volontaires

et soumis ? Par ailleurs, en quoi une communauté devrait-elle avoir des droits particuliers qui échappent au sort commun et à l'intérêt général ? Cette dernière phrase dit mieux que tout à quel point nous sommes menacés par des associations communautaristes musulmanes qui prétendent avoir des droits particuliers, ce qui n'étonnera pas ceux qui connaissent l'islam, qui impose le respect du coran partout et en tout lieu, même s'il faut bafouer les lois du pays non musulman qui accueille des musulmans. On le voit aux versets cités un peu plus haut.

– *faire connaître la civilisation islamique de Locminé* : ce qui signifie qu'il va falloir introduire le volant « islam » dans la présentation de la ville et de ses traditions, à côté des galettes bretonnes ? Comme si, parce que quelques dizaines ou centaines de personnes étaient depuis quelques années, voire même dizaines d'années dans un village ou un pays leurs propres traditions, étrangères à celles du pays ou du village en question il allait falloir les incorporer de force sans laisser le temps faire son œuvre, avec des transformations ? Il faut des siècles pour constituer un peuple, une nation un sentiment d'appartenance, et cela ne peut pas être imposé sous prétexte qu'il y aurait des minorités agissantes.

– *défendre une pratique saine de l'islam* : qu'est-ce à dire ? l'application stricte des règles du coran qui incitent à tuer les mécréants et à mépriser les non musulmans ?

On n'épiloguera pas sur le stupide et criminel aveuglement du père Gabriel Jegouzo de l'évêché de Vannes, qui ne voit dans cette association que le « *juste besoin d'un lieu de rencontre* » ... Tant il est évident que l'association ne cherche

qu'un lieu pour taper la belote entre immigrés, le soir... **14, rue de l'Evêché – Le Petit Tohannic – BP 3- 56001 VANNES CEDEX, Tél : 02 97 68 30 60 – Fax : 02 97 68 30 59 ; Secrétariat de l'Evêché :**

P. Gabriel JEGOUZO, chancelier (résidant à l'Evêché)

Tél : 02 97 68 30 47 – gabriel.jegouzo@diocese-vannes.fr

P. André LOLICART, vice-chancelier

Ttél : 02 97 68 31 39 – les mardi, jeudi et vendredi

M. Paul MAUREL, secrétaire particulier de Mgr CENTENE

Tél : 02 97 68 30 58 – secretariat.monseigneur@diocese-vannes.fr

Par contre, le maire, Grégoire Super, de l'UMP, semble de ces maires pour qui la République et la notion de droits et de devoirs semble encore compter. Je suppose, à lire certains des [discours](#) qu'il a prononcés (je ne les ai pas tous lus), qu'il tentera tout pour préserver la loi de la République, mais vous pouvez l'y encourager en lui écrivant [mairie@mairie-locmine.fr](mailto:maire@mairie-locmine.fr), et en lui rappelant les dangers qu'il y aurait à accepter les éventuelles demandes de cette nouvelle association, vous pouvez lui écrire. Les responsables de *Résistance républicaine* Bretagne vont lui demander un rendez-vous, bien entendu, afin d'attirer son attention et celle de ses administrés sur les dangers inhérents à la création de toute association musulmane qui aurait des velléités de demander un permis de construire, voire un terrain avec bail emphytéotique, voire encore des subventions pour une mosquée.. Nous serons vigilants et nous appelons les habitants de Locminé à l'être également et à nous communiquer toutes les informations nécessaires.

Christine Tasin

Présidente de [Résistance républicaine.](#)